



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Taux de pauvreté record en France hexagonale et dans les outre-mer

Question écrite n° 10410

Texte de la question

M. Olivier Serva interroge M. le ministre du travail et des solidarités sur les niveaux record de pauvreté atteints en France et dans les territoires ultramarins depuis 1996. Selon une récente enquête de l'INSEE publiée le 7 juillet 2025, 9,8 millions de Français, soit 15,4 % de la population, vivaient sous le seuil de pauvreté en France en 2023. En hausse de près de 600 000 personnes par rapport à 2022, ce chiffre s'accompagne d'une progression du ratio de Palma, traduisant un enrichissement des 10 % des foyers les plus aisés au détriment de 40 % des foyers les plus modestes. Les familles monoparentales et les enfants figurent parmi les catégories les plus touchées par cette dégradation alarmante. Toutefois, les populations ultramarines, majoritairement composées de familles monoparentales, sont encore plus fortement affectées. En effet, selon un article publié le 31 mars 2025 par l'Observatoire des inégalités, les taux de pauvreté atteignent 34,5 % en Guadeloupe, 53 % en Guyane et 73,3 % à Mayotte, contre 15,4 % à l'échelle nationale. Alors qu'une année blanche se profile et que les restrictions budgétaires s'intensifient, il lui demande donc quelles mesures concrètes le Gouvernement entend mettre en place pour lutter contre cette dégradation du niveau de vie en France hexagonale et dans les territoires ultramarins.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Serva](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10410

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : [Travail et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2025](#), page 8597